

COI Focus

GUINEE

Situation après le coup d'Etat du 5 septembre 2021

17 septembre 2021

Cedoca

Langue de l'original : français

DISCLAIMER:

Ce document COI a été rédigé par le Centre de documentation et de recherches (Cedoca) du CGRA en vue de fournir des informations pour le traitement des demandes individuelles de protection internationale. Il ne traduit aucune politique ni n'exprime aucune opinion et ne prétend pas apporter de réponse définitive quant à la valeur d'une demande de protection internationale. Il a été rédigé conformément aux lignes directrices de l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) et conformément aux dispositions légales en vigueur.

Ce document a été élaboré sur la base d'un large éventail d'informations publiques soigneusement sélectionnées dans un souci permanent de recoupement des sources. L'auteur s'est efforcé de traiter la totalité des aspects pertinents du sujet mais les analyses proposées ne visent pas nécessairement à l'exhaustivité. Si certains événements, personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans ce document, cela ne signifie pas qu'ils n'ont jamais existé.

Toutes les sources utilisées sont référencées de manière simplifiée dans les notes en bas de page. À la fin du document, une bibliographie reprend les références bibliographiques complètes. Les sources simplement consultées sont également reprises dans une liste. Dans des cas exceptionnels, la source n'est pas mentionnée nommément. En cas d'utilisation d'une information spécifique contenue dans ce document, il convient de citer la source telle que mentionnée dans la bibliographie.

La publication ou la diffusion du présent document est interdite sauf accord écrit du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides.

This COI-product has been written by Cedoca, the Documentation and Research Department of the CGRS, and it provides information for the processing of individual applications for international protection. The document does not contain policy guidelines or opinions and does not pass judgment on the merits of the application for international protection. It follows the Common EU Guidelines for processing country of origin information (April 2008) and is written in accordance with the statutory legal provisions.

The author has based the text on a wide range of public information selected with care and with a permanent concern for crosschecking sources. Even though the document tries to cover all the relevant aspects of the subject, the text is not necessarily exhaustive. If certain events, people or organisations are not mentioned, this does not mean that they did not exist.

All the sources used are briefly mentioned in a footnote and described in detail in a bibliography at the end of the document. Sources which have been consulted but which were not used are listed as consulted sources. In exceptional cases, sources are not mentioned by name. When specific information from this document is used, the user is asked to quote the source mentioned in the bibliography.

This document can only be published or distributed with the written consent of the Office of the Commissioner General for Refugees and Stateless Persons.

Table des matières

Introduction	3
1. Déroulement des faits	4
2. Sort du président et des différentes autorités	5
3. Principales mesures prises par la junte	6
3.1. Concertations nationales.....	6
3.2. Libération des prisonniers politiques.....	6
3.3. Autres mesures	7
4. Climat à Conakry et à l'intérieur du pays.....	7
5. Réactions de la communauté internationale.....	8
Résumé	10
Bibliographie	11

Introduction

Le présent rapport a pour objectif de faire le point sur la situation en Guinée suite au coup d'Etat survenu le 5 septembre 2021.

Dans la première partie de ce rapport, le Cedoca revient brièvement sur le déroulement des faits. La deuxième partie concerne le sort réservé au président sortant et aux autorités en place jusqu'alors, tandis que la troisième partie s'intéresse aux principales mesures prises par la junte. Les deux dernières parties traitent de la façon dont ce coup d'Etat a été accueilli en Guinée et par la communauté internationale.

La recherche documentaire a été clôturée le 17 septembre 2021. Le Cedoca assure toutefois de manière continue le suivi de la situation politique en Guinée. Pour ce faire, il consulte quotidiennement diverses sources pertinentes, dans les médias locaux et internationaux. L'actualité étant amenée à évoluer au fil des jours, ce rapport fera l'objet d'une mise à jour, au cas où des changements fondamentaux ou de nouveaux développements modifieraient significativement la situation qui y est décrite.

1. Déroulement des faits

Le 5 septembre 2021, à partir de huit heures et tout au long de la matinée, des tirs sont entendus à Sékhoutouréya, le palais présidentiel situé dans la commune de Kaloum à Conakry. Les putschistes, basés à Forécariah, à une centaine de kilomètres de la capitale, ont gagné Conakry à bord d'une cinquantaine de véhicules. Ils n'ont pas rencontré de résistance sur leur parcours. Ils se sont saisis du président Alpha Condé. Ce dernier est apparu dans une vidéo dans laquelle les militaires lui demandent s'il a été brutalisé, ce à quoi il n'a pas répondu¹.



Alpha Condé arrêté par les militaires²

Le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, commandant du Groupement des forces spéciales (GPS), est à la tête des putschistes. Il est d'ethnie malinké, originaire de la région de Kankan, comme le président Alpha Condé³, et ancien légionnaire au sein de l'armée française. D'après les sources, le pouvoir en place s'en méfiait depuis plusieurs mois, car il voulait rendre le GPS autonome par rapport au ministère de la Défense. Jeune Afrique ajoute que :

« C'est lui qui a annoncé, dans une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux, béret rouge sur la tête et lunette [sic] de soleil sur le nez, que 'la situation socio-politique et économique du pays, le dysfonctionnement des institutions républicaines, l'instrumentalisation de la justice, le piétinement des droits des citoyens, la gabegie financière [...] ont amené l'armée républicaine à prendre ses responsabilités vis-à-vis du peuple de Guinée'. Il a aussi annoncé la dissolution de la Constitution, du gouvernement, des institutions, la fermeture des frontières et la création d'un 'Comité national du rassemblement et du développement, CNRD'. Des annonces confirmées dans l'après-midi à la télévision nationale. S'adressant aux Guinéens, il a ajouté qu'une nouvelle Constitution serait écrite et que la junte souhaitait 'rassembler' les Guinéens »⁴.

Jeune Afrique précise le 8 septembre 2021 comment les putschistes ont agi et quel est le bilan des affrontements :

¹ Jeune Afrique, 05/09/2021, [url](#). Voir aussi : Jeune Afrique (Diallo F.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le lieutenant-colonel qui a renversé Alpha Condé ?*, 06/09/2021, [url](#)

² Jeune Afrique, 05/09/2021, [url](#)

³ Pour plus d'informations sur Mamady Doumbouya : Le Monde (Kane C.), 10/09/2021, [url](#)

⁴ Jeune Afrique, 05/09/2021, [url](#) ; Mediapart (Carayol R.), 07/09/2021, [url](#). Voir aussi : Jeune Afrique (Diallo F.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le lieutenant-colonel qui a renversé Alpha Condé ?*, 06/09/2021, [url](#)

« [...] le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya fonce droit sur Kaloum, où il fait son entrée aux alentours de 8h du matin. Il a engagé dans l'aventure la quasi-totalité du Groupement des forces spéciales (GFS), soit 500 hommes environ, dont une partie, lourdement armée, prend position devant le camp Makambo pour bloquer toute sortie des renforts de la Garde présidentielle, tandis que l'autre, dont l'unité spéciale 8602 entraînée par les Français et les Israéliens, se dirige sur Sékhoutouréya avec l'appui-feu d'un blindé et de plusieurs mortiers. [...]

Au rez-de-chaussée et devant la baie vitrée qui sert de porte d'entrée, cinq ou six gardes du corps en civil tout au plus. À l'étage, son bureau et sa chambre. C'est là que le lieutenant-colonel Mamadou Alpha Kaloko, chef de corps du BASP [Bataillon autonome de la sécurité présidentielle], qui s'est précipité à Sékhoutouréya avec une poignée d'hommes dès les premiers coups de feu, vient le [Alpha Condé] trouver pour l'informer de la situation. C'est là aussi qu'il sera pris. À l'extérieur, l'affrontement est bref mais meurtrier. Selon nos informations, une vingtaine de gardes présidentiels sont tués, dont le colonel Yemoiba Camara, commandant de la protection rapprochée du chef de l'État, ainsi qu'au moins deux membres du GFS. Guidés par un transfuge du BASP habitué des lieux, les putschistes font exploser la baie vitrée et se ruent dans l'escalier qui mène au premier étage. Ils plaquent Kaloko au sol, s'emparent du président, à qui ils passent des menottes après l'avoir menacé (« Si vous bougez, on tire ! »), puis le font descendre dans un salon du rez-de-chaussée où ils le filment et le photographient, à la fois sonné, désemparé et tout de colère contenue »⁵.

Dans un document daté du 9 septembre 2021, International Crisis Group (ICG) parle d'une dizaine de morts à Conakry, essentiellement parmi les membres de la garde présidentielle⁶.

2. Sort du président et des différentes autorités

Le 6 septembre 2021, les militaires ont convoqué les ministres du gouvernement sortant et les présidents des institutions, en précisant que tout refus serait considéré comme de la rébellion⁷. Tous se sont présentés dans « une tente située sur l'esplanade du palais du Peuple, à quelques mètres du bâtiment dans lequel le Groupement des forces spéciales a installé son quartier général depuis quelques mois ». Leurs passeports et leurs véhicules de fonction ont été saisis. Ils ont pour interdiction de voyager. Mamady Doumbouya a déclaré qu'il n'y aura pas de chasse aux sorcières. Tous sont repartis libres de la réunion et la junte s'est engagée à sécuriser leurs domiciles⁸.

Le jour même du coup d'Etat, Alpha Condé est emmené en voiture dans ce quartier général où il reste détenu. Il a pu consulter son médecin⁹. Amnesty International (AI) déclare que les militaires doivent préciser sur quelle base juridique le président Alpha Condé est détenu : « Celui-ci doit être inculpé d'une infraction reconnue par la loi ou remis en liberté immédiatement »¹⁰. A la date du 14 septembre 2021, le président Alpha Condé est toujours détenu et selon Radio France internationale (RFI), il refuse de signer une lettre de démission. Son éventuel exil est en discussion, mais rien n'est encore certain sur son sort¹¹.

⁵ Jeune Afrique (Soudan F.), *Exclusif – Guinée : l'histoire secrète de la chute d'Alpha Condé*, par François Soudan, 08/09/2021, [url](#)

⁶ ICG, 09/09/2021, [url](#)

⁷ Jeune Afrique, *Guinée : condamnations internationales après le coup de force contre Alpha Condé*, 06/09/2021, [url](#)

⁸ Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : l'étrange cérémonie d'allégeance aux putschistes*, 06/09/2021, [url](#)

⁹ Jeune Afrique, *Guinée : où et dans quelles conditions Alpha Condé est-il détenu ?*, 08/09/2021, [url](#)

¹⁰ AI, 06/09/2021, [url](#)

¹¹ RFI, *Guinée: le sort du président déchu Alpha Condé toujours en discussion*, 14/09/2021, [url](#)

Par ailleurs, ICG précise que les commandants des zones militaires ont remplacé les gouverneurs de région et les secrétaires généraux des ministères ont remplacé les ministres¹². Le 6 septembre 2021, le pouvoir est passé aux mains des militaires, par exemple à Kankan, fief du président déchu, et à Labé, fief de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), parti d'opposition¹³.

A la tête du governorat de Conakry, la générale M'Mahawa Sylla est nommée par les nouvelles autorités en remplacement du général Mathurin Bangoura¹⁴.

3. Principales mesures prises par la junte

3.1. Concertations nationales

Dans son allocution télévisée le soir même du coup d'Etat, Mamady Doumbouya annonce vouloir « ouvrir une transition inclusive et apaisée » et réécrire une nouvelle Constitution avec tous les Guinéens¹⁵.

Le 11 septembre 2021, les militaires déclarent qu'ils vont mener à partir du 14 septembre 2021 des consultations en vue de la formation d'un nouveau gouvernement, selon le calendrier suivant :

« [...] mardi les chefs des partis politiques, puis ceux des confessions religieuses ; mercredi les organisations de la société civile, puis les représentations diplomatiques ; jeudi les patrons des compagnies minières implantées en Guinée, puis les organisations patronales ; vendredi les banques et les syndicats »¹⁶.

Le parti d'Alpha Condé, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG Arc-en-ciel), a fait savoir le 13 septembre 2021 qu'il participera à ces consultations¹⁷.

Le 14 septembre 2021, comme annoncé, le CNRD a ouvert les consultations avec les partis politiques à qui il est demandé de faire des propositions en vue de la transition¹⁸. D'après Jeune Afrique, cette rencontre au cours de laquelle le chef de la junte a exprimé ne pas vouloir répéter les erreurs du passé, a rassuré les leaders politiques sur ses intentions. Ces leaders ont pu faire valoir leurs points de vue :

« Pour la majorité – représentée par Saloum Cissé, secrétaire général du parti présidentiel, le RPG – , le sort d'Alpha Condé compte avant tout. L'opposition a quant à elle demandé l'organisation d'élections 'libres et transparentes' et la mise en place rapide d'un gouvernement de transition »¹⁹.

A la clôture du présent rapport, les consultations sont toujours en cours.

3.2. Libération des prisonniers politiques

Le 7 septembre 2021, un premier groupe d'opposants politiques est libéré de la Maison centrale de Conakry. Parmi ces prisonniers figurent Abdoulaye Bah de l'UFDG, Étienne Soropogui des Valeurs communes, Ismaël Condé, maire adjoint de la commune de Matam, Kéamou Bogolan Haba, porte-

¹² ICG, 09/09/2021, [url](#)

¹³ RFI, *Coup d'État en Guinée: les premières passations de pouvoir ont eu lieu*, 07/09/2021, [url](#)

¹⁴ RFI, 11/09/2021, [url](#)

¹⁵ Mediapart (Carayol R.), 07/09/2021, [url](#)

¹⁶ Jeune Afrique, 12/09/2021, [url](#)

¹⁷ RFI, *Guinée: le RPG d'Alpha Condé annonce qu'il participera aux concertations*, 13/09/2021, [url](#)

¹⁸ RFI, *Concertations nationales en Guinée: les partis politiques ont ouvert le bal*, 14/09/2021, [url](#)

¹⁹ Jeune Afrique (Soumaré M.), 15/09/2021, [url](#)

parole de l'Alliance nationale pour l'alternance et la démocratie (ANAD), une alliance d'une cinquantaine de partis politiques qui soutiennent l'opposant Cellou Dalein Diallo. Foniké Mengué, du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), incarcéré depuis un an, est lui sorti de l'hôpital Ignace Deen où il se trouvait depuis un mois²⁰. D'après RFI :

« Les avocats des détenus affirmaient mardi qu'une liste de 79 personnes libérables avait été approuvée après des consultations entre eux, les nouvelles autorités et l'administration pénitentiaire. On attend maintenant d'autres libérations. Il s'agissait en effet d'une première vague de libération »²¹.

Dans un document du 15 septembre 2021, Human Rights Watch (HRW) affirme que 79 prisonniers politiques ont été libérés et que d'autres libérations devraient avoir lieu prochainement, mais il reste à déterminer « qui peut être qualifié de 'prisonnier politique', combien de détenus seront libérés et si des conditions leurs seront imposées »²².

3.3. Autres mesures

D'après ICG, «[b]rièvement fermées, les frontières aériennes ont été rouvertes dès le 5 septembre, et un certain nombre de checkpoints déployés dans Conakry depuis la crise électorale, redoutés des habitants pour la rudesse des contrôles qui y étaient effectués, ont été démantelés. Doumbouya a également annoncé que les contrats miniers en cours – le pays dépend étroitement des revenus de l'extraction – ne seraient pas remis en cause »²³.

Les Postes avancés (PA)²⁴, mis en place lors de contestations contre le pouvoir d'Alpha Condé et très présents sur la Route Le Prince, ont en effet été enlevés²⁵.

Les frontières maritimes sont restées ouvertes afin de permettre l'exportation de la bauxite. Le CNRD veut rassurer les investisseurs et partenaires économiques étrangers et demande que les activités minières soient poursuivies²⁶.

Un couvre-feu est mis en place de 22h à 5h du matin²⁷.

Par ailleurs, depuis le 13 septembre 2021, la junte a mis en place un numéro vert, le 100, pour signaler tout abus de la part des forces de l'ordre. Quelques jours plus tôt, la junte avait annoncé la radiation de deux militaires suite à des actes de pillage et vandalisme²⁸.

4. Climat à Conakry et à l'intérieur du pays

Après l'annonce du coup d'Etat, les habitants de Conakry ont manifesté leur joie, en particulier dans les quartiers favorables à l'opposition. Jeune Afrique précise toutefois que « le ministère de la Communication, les sièges de la Radio rurale, du journal gouvernemental Horoya et du désormais ex-parti au pouvoir, le RPG, ainsi que celui de la commission électorale sont attaqués et souvent vandalisés ». Suite à la diffusion des images d'Alpha Condé sur les réseaux sociaux, les camps

²⁰ Voir aussi : TV5 monde (Rodier S.), 09/09/2021, [url](#)

²¹ RFI, *Guinée: plusieurs dizaines d'opposants libérés*, 07/09/2021, [url](#). Voir aussi France 24, 07/09/2021, [url](#)

²² HRW, 15/09/2021, [url](#)

²³ ICG, 09/09/2021, [url](#)

²⁴ Il s'agit d'une force mixte composée de militaires et de policiers. Voir : Libération (Favre A.), 20/10/2020, [url](#)

²⁵ RFI, 09/09/2021, [url](#)

²⁶ RFI, *Guinée: les putschistes tentent de rassurer partenaires et investisseurs étrangers*, 07/09/2021, [url](#)

²⁷ RFI, *Coup d'État en Guinée: les premières passations de pouvoir ont eu lieu*, 07/09/2021, [url](#)

²⁸ RFI, *Guinée : mise en place d'un numéro vert «pour signaler tout abus» des forces de sécurité*, 13/09/2021, [url](#)

militaires de Conakry et de l'intérieur du pays ont adhéré au coup d'État « et cela avec d'autant plus de facilité que Mamady Doumbouya est un Malinké de Kankan, de la même ethnie que le président, que son ministre de la Défense et que la plupart des hauts gradés de l'armée. La ligne de clivage communautaire n'a donc joué aucun rôle »²⁹.

Au sujet de l'armée, RFI précise que le 7 septembre 2021, « les chefs des différents états-majors [...] avec [à] leur tête le général Namory Traoré, jusque-là chef d'état-major général » ont officialisé leur soutien aux militaires du CNRD³⁰.

RFI mentionne dans un article du 8 septembre 2021 l'adhésion d'une grande partie de la population au nouveau pouvoir et relève des scènes de joie, notamment à Nzérékoré et à Kankan³¹.

ICG indique qu'après les événements du 5 septembre 2021, « le calme est revenu dans la capitale Conakry, et le reste du pays n'a pas été affecté par les violences ». L'organisation précise encore que :

« [q]uelques heures après le coup d'État, des manifestations spontanées regroupant parfois plusieurs centaines de personnes ont éclaté pour célébrer la chute d'Alpha Condé, notamment dans les fiefs du principal parti d'opposition, l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG), dans la banlieue de Conakry et à Labé. Aucune manifestation ne semble avoir été organisée pour protester contre le coup d'État »³².

Le 11 septembre 2021, la junte annonce à la télévision nationale l'interdiction désormais de toute manifestation de soutien dans les rues³³.

5. Réactions de la communauté internationale

Les réactions internationales au coup d'État n'ont pas tardé, que ce soit l'Organisation des Nations unies (ONU), l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la France et les États-Unis. Ils condamnent la prise de pouvoir par la force et réclament la libération du président Alpha Condé³⁴.

Aussi bien la CEDEAO que l'UA ont suspendu la Guinée de leurs instances respectives³⁵. La CEDEAO, lors d'un sommet extraordinaire du 8 septembre 2021, n'a décidé d'aucune sanction économique ni individuelle contre les membres de la junte. Elle attend le rapport de la mission qui doit se rendre sur place³⁶.

Le 10 septembre 2021, une délégation de la CEDEAO s'est en effet rendue en mission à Conakry. Ses membres ont pu rencontrer Alpha Condé qui va bien, selon leurs dires. Ils déclarent également avoir « eu des échanges très positifs » avec le CNRD³⁷.

Le 13 septembre 2021, le représentant spécial de l'ONU en Afrique de l'Ouest s'est aussi rendu à Conakry où il a pu rencontrer Alpha Condé ainsi que les militaires au pouvoir, les diplomates accrédités

²⁹ Jeune Afrique (Soudan F.), *Exclusif – Guinée : l'histoire secrète de la chute d'Alpha Condé*, par François Soudan, 08/09/2021, [url](#)

³⁰ RFI, *Guinée: différents corps d'armée prêtent allégeance à la junte*, 08/09/2021, [url](#)

³¹ RFI, *À la Une: vagues de libérations en Guinée*, 08/09/2021, [url](#)

³² ICG, 09/09/2021, [url](#)

³³ TV5 monde, 13/09/2021, [url](#)

³⁴ Jeune Afrique, *Guinée : condamnations internationales après le coup de force contre Alpha Condé*, 06/09/2021, [url](#)

³⁵ RFI, 10/09/2021, [url](#)

³⁶ RFI, 09/09/2021, [url](#). Voir aussi : RFI, *La Cédéao suspend la Guinée de ses instances à la suite du coup d'État*, 08/09/2021, [url](#)

³⁷ Jeune Afrique, 11/09/2021, [url](#)

en Guinée et les responsables des principaux partis d'opposition. Il a exprimé le souhait que le retour au pouvoir des civils se fasse dans des délais raisonnables³⁸. La Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, s'inquiète d'une nouvelle transition non démocratique en Guinée et demande que les nouvelles autorités respectent « les obligations du pays en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit humanitaire »³⁹.

HRW affirme que si la communauté internationale a condamné ce coup d'Etat,

« [...] le FNDC a publié deux déclarations les 5 et 8 septembre, prenant note des déclarations du CNRD et affirmant que le gouvernement de Condé était illégitime et anticonstitutionnel. Le leader de l'UFDG, Cellou Dalein Diallo, a déclaré aux médias qu'il n'était pas opposé au renversement du gouvernement, le qualifiant d'acte patriotique'. Dans une déclaration en date du 7 septembre, l'Organisation Guinéenne de Défense des Droits de l'Homme (OGDH) a appelé au respect des droits et libertés des citoyens et à un dialogue inclusif qui permettrait le retour à l'ordre constitutionnel »⁴⁰.

Lors d'un sommet extraordinaire qui s'est achevé le 16 septembre 2021, la CEDEAO a décidé de sanctions contre les membres de la junte, à savoir l'interdiction de voyager pour eux et leurs familles ainsi que le gel de leurs avoirs financiers. Par ailleurs, tant que l'ordre constitutionnel n'est pas rétabli, la Guinée reste exclue des instances de la CEDEAO qui a réclamé la libération d'Alpha Condé et une transition de maximum six mois⁴¹.

³⁸ RFI, *Guinée: l'ONU souhaite un retour des civils au pouvoir dans un délai «raisonnable»*, 14/09/2021, [url](#)

³⁹ Nations unies, 13/09/2021, [url](#)

⁴⁰ HRW, 15/09/2021, [url](#)

⁴¹ RFI, 17/09/2021, [url](#) ; France 24, 17/09/2021, [url](#)

Résumé

Le 5 septembre 2021, le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, à la tête du Comité national du rassemblement et du développement (CNRD), a attaqué le palais présidentiel et renversé le président Alpha Condé. Selon les sources, le bilan des événements fait état de dix ou vingt morts, principalement au sein de la garde présidentielle.

Depuis ce jour, Alpha Condé est détenu au quartier général de la junte à Conakry. Il est en bonne santé et son sort n'est pas encore fixé. Quant aux ministres de son gouvernement, ils sont libres mais leurs passeports et véhicules de fonction ont été saisis.

Le lieutenant-colonel Mamady Doumbouya, d'ethnie malinké et originaire de Kankan comme Alpha Condé, a expliqué son geste par les dérives du pouvoir en place. Il a dissout les institutions en place et a déclaré vouloir ouvrir une transition inclusive et apaisée et réécrire une nouvelle Constitution avec tous les Guinéens. En vue de la formation d'un nouveau gouvernement, des concertations ont débuté le 14 septembre 2021, selon un programme établi, avec les partis politiques, les confessions religieuses, les organisations de la société civile, les représentations diplomatiques, les patrons des compagnies minières implantées en Guinée, les organisations patronales et enfin les banques et les syndicats. Le parti d'Alpha Condé, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG Arc-en-ciel), a annoncé vouloir participer à ces consultations. Au moment de la clôture du présent rapport, elles sont toujours en cours.

La libération de plusieurs dizaines de prisonniers politiques, dont des membres de l'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) et du Front national pour la défense de la Constitution (FNDC), a eu lieu dès le 7 septembre 2021. Parmi les autres mesures prises par le CNRD, il y a la suppression des Postes avancés (PA) mis en place par le pouvoir d'Alpha Condé, l'instauration d'un couvre-feu et la création d'un numéro vert pour dénoncer les abus commis par les forces de l'ordre.

L'annonce du coup d'Etat a suscité des scènes de joie à Conakry et ailleurs dans le pays. Aussi bien la population que l'armée ont adhéré à ce coup de force. D'après International Crisis Group (ICG), aucune manifestation ne semble avoir été organisée pour protester contre le coup d'Etat. Le 11 septembre 2021, la junte annonce à la télévision nationale l'interdiction désormais de toute manifestation de soutien dans les rues.

Quant à la communauté internationale, elle a condamné la prise de pouvoir par la force et a réclamé la libération du président Alpha Condé. Lors d'un sommet extraordinaire qui s'est achevé le 16 septembre 2021, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a décidé de sanctions contre les membres de la junte. Par ailleurs, tant que l'ordre constitutionnel n'est pas rétabli, la Guinée reste exclue des instances de la CEDEAO qui demande une transition de maximum six mois.

Bibliographie

Sources écrites et audiovisuelles

Amnesty International (AI), *Guinée, il faut que les instigateurs du coup d'Etat protègent les droits de la population*, 06/09/2021, <https://www.amnesty.be/infos/actualites/article/guinee-faut-instigateurs-coup-etat-protégent-droits-population> [consulté le 14/09/2021]

France 24, *Coup d'État en Guinée : premières libérations de détenus du régime déchu* [video], 07/09/2021, <https://www.france24.com/fr/%C3%A9missions/journal-de-l-afrique/20210907-coup-d-%C3%A9tat-en-guin%C3%A9-premi%C3%A8res-lib%C3%A9rations-de-d%C3%A9tenus-du-r%C3%A9gime-d%C3%A9chu> [consulté le 16/09/2021]

France 24, *La Cédéao annonce des sanctions individuelles contre les auteurs du putsch en Guinée*, 17/09/2021, <https://www.france24.com/fr/afrique/20210916-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-annonce-des-sanctions-individuelles-contre-les-auteurs-du-putsch-en-guin%C3%A9> [consulté le 17/09/2021]

Human Rights Watch (HRW), *Guinée : Les dirigeants du pays devraient respecter les droits fondamentaux*, 15/09/2021, <https://www.hrw.org/fr/news/2021/09/15/guinee-les-dirigeants-du-pays-devraient-respecter-les-droits-fondamentaux> [consulté le 16/09/2021]

International Crisis Group (ICG), *Alpha Condé a ouvert la voie au retour de l'armée à la tête de son pays*, 09/09/2021, <https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/guinea/alpha-conde-ouvert-la-voie-au-retour-de-larmee-la-tete-de-son-pays> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Barry D.), *Guinée : l'étrange cérémonie d'allégeance aux putschistes*, 06/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1228179/politique/guinee-letrange-ceremonie-dallegeance-aux-putschistes/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Diallo F.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le lieutenant-colonel qui a renversé Alpha Condé ?*, 06/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1227919/politique/guinee-qui-est-mamady-doumbouya-le-lieutenant-colonel-qui-a-renverse-alpha-conde/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Soudan F.), *Exclusif – Guinée : l'histoire secrète de la chute d'Alpha Condé, par François Soudan*, 08/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1229551/politique/exclusif-guinee-lhistoire-secrete-de-la-chute-d-alpha-conde-par-francois-soudan/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique (Soumaré M.), *Guinée : l'opération séduction de Mamady Doumbouya*, 15/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1233866/politique/guinee-loperation-seduction-de-mamady-doumbouya/> [consulté le 16/09/2021]

Jeune Afrique, *Coup d'État en Guinée : ce que l'on sait du putsch qui a renversé Alpha Condé*, 05/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1227529/politique/guinee-tentative-de-coup-detat-en-cours-a-conakry/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : condamnations internationales après le coup de force contre Alpha Condé*, 06/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1227801/politique/guinee-condamnations-internationales-apres-le-coup-de-force-contre-alpha-conde/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : les putschistes annoncent des rencontres pour former un gouvernement*, 12/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1232267/politique/guinee-les-putschistes-annoncent-des-rencontres-pour-former-un-gouvernement/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : les putschistes sous pression, Alpha Condé en bonne santé selon la Cedeao*, 11/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1232047/politique/guinee-les-putschistes-sous-pression-alpha-conde-en-bonne-sante-selon-la-cedeao/> [consulté le 13/09/2021]

Jeune Afrique, *Guinée : où et dans quelles conditions Alpha Condé est-il détenu ?*, 08/09/2021, <https://www.jeuneafrique.com/1229207/politique/guinee-ou-et-dans-quelles-conditions-alpha-conde-est-il-detenu/> [consulté le 13/09/2021]

Le Monde (Kane C.), *Guinée : qui est Mamady Doumbouya, le « tombeur » d'Alpha Condé*, 10/09/2021, https://www.lemonde.fr/afrique/video/2021/09/10/guinee-qui-est-mamady-doumbouya-le-tombeur-d-alpha-conde_6094134_3212.html [consulté le 13/09/2021]

Libération (Faivre A.), « *Ils tirent sur nos enfants* » : *la Guinée sous haute tension postélectorale*, 20/10/2020, https://www.liberation.fr/planete/2020/10/20/ils-tirent-sur-nos-enfants-la-guinee-sous-haute-tension-postelectorale_1802924/ [consulté le 16/09/2021]

Mediapart (Carayol R.), *En Guinée, la chute d'Alpha Condé, trahi par ses propres cerbères*, 07/09/2021, <https://www.mediapart.fr/journal/international/070921/en-guinee-la-chute-d-alpha-conde-trahi-par-ses-propres-cerberes> [consulté le 16/09/2021]

Nations unies, *Afrique de l'Ouest : l'ONU s'alarme des atteintes aux droits humains au Mali et de la crise en Guinée*, 13/09/2021, <https://news.un.org/fr/story/2021/09/1103562> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *À la Une: vagues de libérations en Guinée*, 08/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/podcasts/revue-de-presse-afrique/20210908-%C3%A0-la-une-vagues-de-lib%C3%A9rations-en-quin%C3%A9> [consulté le 16/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Concertations nationales en Guinée: les partis politiques ont ouvert le bal*, 14/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210914-concertations-nationales-en-quin%C3%A9-les-partis-politiques-ont-ouvert-le-bal> [consulté le 16/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Coup d'État en Guinée: les premières passations de pouvoir ont eu lieu*, 07/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210907-coup-d-%C3%A9tat-en-quin%C3%A9-les-premi%C3%A8res-passations-de-pouvoir-ont-eu-lieu> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée : mise en place d'un numéro vert «pour signaler tout abus» des forces de sécurité*, 13/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210913-quin%C3%A9-mise-en-place-d-un-num%C3%A9ro-vert-pour-signalier-tout-abus-des-forces-de-s%C3%A9curit%C3%A9> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: différents corps d'armée prêtent allégeance à la junte*, 08/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210908-quin%C3%A9-diff%C3%A9rents-corps-d-arm%C3%A9e-pr%C3%AAtent-all%C3%A9geance-%C3%A0-la-junte> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la CNRD nomme la générale M'Mahawa Sylla à la tête du gouvernement de Conakry*, 11/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210911-quin%C3%A9-la-cnr-d-nomme-la-g%C3%A9n%C3%A9rale-m-mahawa-sylla-%C3%A0-la-t%C3%AAte-du-gouvernorat-de-conakry> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la situation d'Alpha Condé au cœur de la mission de la Cédéao à Conakry*, 09/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210909-quin%C3%A9-la-situation-d-alpha-cond%C3%A9-au-c%C5%93ur-de-la-mission-de-la-c%C3%A9dao-%C3%A0-conakry> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le RPG d'Alpha Condé annonce qu'il participera aux concertations*, 13/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210913-quin%C3%A9-le-rpg-d-alpha-cond%C3%A9-annonce-qu-il-participera-aux-concertations> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: le sort du président déchu Alpha Condé toujours en discussion*, 14/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210914-quin%C3%A9-le-sort-du-pr%C3%A9sident-d%C3%A9chu-alpha-cond%C3%A9-toujours-en-discussion> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: les putschistes tentent de rassurer partenaires et investisseurs étrangers*, 07/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210907-quin%C3%A9-les-putschistes-tentent-de-rassurer-partenaires-et-investisseurs-%C3%A9trangers> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: l'ONU souhaite un retour des civils au pouvoir dans un délai «raisonnable»*, 14/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210914-quin%C3%A9-l-onu-souhaite-un-retour-des-civils-au-pouvoir-dans-un-d%C3%A9lai-raisonnable> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: plusieurs dizaines d'opposants libérés*, 07/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210908-quin%C3%A9-plusieurs-dizaines-d-opposants-lib%C3%A9r%C3%A9s> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *La Cédéao suspend la Guinée de ses instances à la suite du coup d'État*, 08/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210908-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-suspend-la-quin%C3%A9e-de-ses-instances-suite-au-coup-d-%C3%A9tat> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *La mission de la Cédéao a pu rencontrer Alpha Condé à Conakry*, 10/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210910-la-mission-de-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-en-quin%C3%A9e-a-pu-rencontrer-alpha-cond%C3%A9> [consulté le 14/09/2021]

Radio France internationale (RFI), *Guinée: la Cédéao sanctionne les auteurs du putsch et veut une transition rapide*, 17/09/2021, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20210917-quin%C3%A9e-la-c%C3%A9d%C3%A9ao-sanctionne-les-auteurs-du-putsch-et-veut-une-transition-rapide> [consulté le 17/09/2021]

TV5 monde (Rodier S.), *Guinée : liberté retrouvée pour Foniké Mengué, opposant à Alpha Condé* [video], 09/09/2021, <https://information.tv5monde.com/video/guinee-liberte-retrouvee-pour-fonike-mengue-opposant-alpha-conde> [consulté le 16/09/2021]

TV5 monde, *Guinée : la junte annonce des concertations* [video], 13/09/2021, <https://information.tv5monde.com/video/guinee-la-junte-annonce-des-concertations> [consulté le 13/09/2021]